

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2018

Date de convocation : 25 octobre 2018

Date d'affichage : 25 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit et le trente et un octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – LABLANQUI Jean-Marie – BETON Brigitte – MANEVAL Frédéric – GRACIANO Manu – WOZNIAK Jean-Marie – TRAINEAU Marie-France – AUROUX François – SILVESTRE Rachel – GIROT Dominique – CAMU Géraldine – ANGE Josiane – BOISSIEUX Thierry – JUVENON Marie-Hélène.

Absents excusés : ROBIN Christelle – DERBIER Paul.

Absents : BAILLIEZ Anne-Sophie – GIRERD-CHANEL Laurence.

Procurations : ROBIN Christelle à TRAINEAU Marie-France – DERBIER Paul à SYLVESTRE Rachel.

Jean-Marie WOZNIAK a été élue secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2018**

Lecture est faite par le Maire.

Jean-Marie LABLANQUI souhaite modifier les propos relatées dans le procès-verbal du 26 septembre 2018 en ce qui concerne le règlement intérieur de la bibliothèque comme ce qui suit. Il existait auparavant une carte unique qui permettait aux résidents de l'agglomération d'avoir un tarif unique mais cette carte n'existe plus aujourd'hui.

Pas de remarques supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité

- **CONCLUSION D'UN AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE CAUE**

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Drôme (CAUE) accompagne la commune dans son projet de création de service à la personne – Béguinage et à cet effet, une convention avait été conclue.

Une première mission avait été confiée au CAUE et la seconde porte sur le projet de béguinage avec une aide dans la sélection des prestataires.

Pour cela un avenant n°2 à la convention a pour objet l'ajout de 4 jours d'une part, pour l'accompagnement de la commission « béguinage » dans ses réflexions nécessaires au choix de

l'opérateur et d'autre part, pour l'appui aux côtés des élus au suivi des études réalisées par l'opérateur choisi par la commune, jusqu'au stade de l'avant-projet. L'appel de fond correspondant au solde de la convention est de 844 euros.

Le travail réalisé par le CAUE donnant entière satisfaction, il est proposé de signer cet avenant.

Voté à l'unanimité

- **VENTE DU TERRAIN DE L'ANCIENNE MAISON MEDICALE POUR UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF**

Il est proposé de retirer ce sujet de l'ordre du jour et de le reporter au prochain conseil fixé au 21 novembre 2018. A cette occasion Monsieur Jacquet viendra présenter le projet à l'ensemble des conseillers présents.

- **ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER POUR LA MAIRIE**

Dans le cadre de la rénovation de la Mairie, une consultation pour renouvellement du mobilier a été lancée.

Deux offres ont été reçues et transmises aux membres du conseil municipal, celle de Global Concept et celle de CM+, il est proposé de retenir le mieux disant.

Présentation est faite par le Maire des deux offres dans le détail. Il est précisé que les deux entreprises ont été rencontrées avec une demande de proposition en fonction de l'usage des pièces et des plans. Il est rappelé qu'il s'agit de choisir le prestataire et que le choix du mobilier se fera dans un second temps.

Deux devis sont présentés.

Les deux approches sont différentes puisque l'un des prestataires est un fabricant qui travaille avec un menuisier et l'autre est un revendeur de mobilier.

Une fois le choix du prestataire fait, il viendra sur site et un essai sera fait avant validation avec les agents notamment.

Un écran interactif a été déjà été commandé en location en lieu et place d'un rétroprojecteur, plus efficace pour des séances de travail.

A l'unanimité c'est le prestataire CM+ qui est retenu après un vote à main levée.

Voté à l'unanimité

- **MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°120-2017 DU 20 DECEMBRE 2017 PORTANT SUR LA MISE EN PLACE DU RIFSEEP**

La délibération du 20 décembre 2017 mettant en place le RIFSEEP pour les agents de catégorie A, B et C ne prévoyait pas d'application expresse pour les agents stagiaires et les agents contractuels : *« L'indemnité pourra être versée aux fonctionnaires titulaires de ces cadres d'emploi et présents au 1er janvier de l'année de versement ».*

Il est proposé de modifier la délibération et d'étendre le bénéfice du RIFSEEP :

- aux agents stagiaires de la fonction publique
- aux agents contractuels bénéficiant d'un contrat supérieur ou égal à une durée de 1 an sur décision expresse de la collectivité.

La même délibération prévoyait : « *L'indemnité pourra être versée aux fonctionnaires titulaires de ces cadres d'emploi et présents au 1er janvier de l'année de versement.*

Ainsi, un agent qui devient titulaire dans l'année N ou un agent titulaire qui est muté dans l'année N ne pourra prétendre à l'attribution du RIFSEEP qu'à compter du 1er janvier n+1. ».

Il est proposé de modifier la date à prendre en compte pour le versement qui se fera désormais dès le mois d'arrivée de l'agent.

Par exemple, un agent qui arriverait dans la collectivité au 1^{er} novembre 2018 pourra se voir attribuer le RIFSEEP sur la paie du mois de novembre 2018. Le montant sera alors proratisé en cas de démarrage en cours de mois.

Voté à l'unanimité

- **CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

L'année 2018 a été mouvementée en personnel et un accroissement temporaire d'activité en résulte dû notamment à l'arrivée de deux nouveaux agents sur trois au secrétariat de Mairie, au déménagement à venir de la Mairie, à l'absence d'archivage informatique et afin de gérer les absences il est proposé de recourir à un recrutement contractuel ponctuel sur 6 mois à temps plein de préférence quelqu'un ayant une expérience en mairie.

La durée est questionnée puisque six mois cela peut sembler court en prenant en compte le temps d'adaptation et de formation éventuelle de la personne mais il est précisé qu'une reconduction est possible si nécessaire.

Des structures proposent des solutions, il est remarqué que le centre de gestion de la Drôme, notamment en raison de son déménagement, est difficile à joindre.

Il est proposé d'ouvrir un poste non permanent permettant le recrutement futur de ce contractuel.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE ZM 376 SITUEE LES MIGNOTS ET SAINT MICHEL**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 21 septembre 2018, adressée par Maître DIEVAL, notaire à Saint Jean-en-Royans, en vue de la cession d'une propriété située Les Mignots et Saint Michel, à Clérieux, cadastrée ZM 376, d'une superficie totale de 1 980 m², appartenant aux conjoints TEINTURIER Ginette, Aline, Marie ; TEINTURIER Lucette, Henriette ; TEINTURIER Christelle, Annie ; TEINTURIER Arnaud, Louis ; TEINTURIER Gilbert, André ; TEINTURIER Annie, Yvette.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE ZM 178 SITUÉE LES MIGNOTS**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 19 octobre 2018, adressée par Maître MARTIN, notaire à Romans-sur-Isère, en vue de la cession d'une propriété située Les Mignots, à Clérieux, cadastrée ZM 178, d'une superficie totale de 600 m², appartenant aux consorts CHARLET.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 1394, E 1414, E 1602 SITUÉES 205 ALLÉE DES MONTS DU MATIN, LES ROBINES**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 22 octobre 2018, adressée par Maître MARTIN, notaire à Romans-sur-Isère, en vue de la cession d'une propriété située 205 allée des Monts du Matin, Les Robines Quartier Les Greniers, à Clérieux, cadastrée E 1394, E 1414 et E 1602, d'une superficie totale de 1 661 m², appartenant aux à Monsieur MOREL Jean et son épouse BIODJEKIAN Marie.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 1110 SITUÉE 4 CHEMIN DES CHEVRIERS**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 22 octobre 2018, adressée par Maîtres CROZAT et GOGNIAT, notaire à Saint Donat-sur-l'Herbasse, en vue de la cession d'une propriété située 4 chemin des Chevriers, à Clérieux, cadastrée E 1110, d'une superficie totale de 108 m², appartenant aux à Monsieur GRACIANO Gabriel, Joseph, Franck.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien.

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

Planning

- 05/11 20h30 Commission Urbanisme
- 06/11 18h00 Réunion Publique de présentation du béguinage
- 06/11 20h30 Réunion de préparation du Téléthon
- 09/11 20h30 Soirée spectacle « Lettres du pays de la mort »
- 09/11 19h00 Expo du patrimoine sur le centenaire de la guerre 14 -18
- 11/11 11h00 Cérémonie du 11 Novembre (*autant que possible venir en avance pour aider*).
- 16/11 19h00 AG de l'amicale Boules
- 18/11 10h00 Marché de Noël du comité de jumelage
- 21/11 19h00 Conseil Municipal
- 24/11 20h00 Loto FCCBG – Granges Les Beaumont
- 25/11 08h00 Bourse aux jouets de l'APEL
- 25/11 08h00 Matinée boudin du comité des fêtes

Brigitte BETON

- Le repas du personnel se fera plus tôt cette année le vendredi 14 décembre 2018 avec un apéritif dans la nouvelle mairie suivi d'un repas, l'ensemble des membres du conseil municipal sont invités ainsi que leurs conjoint(e)s, une confirmation de présence est attendue pour le prochain conseil municipal le 21 novembre 2018 ainsi que pour le repas des anciens qui se tiendra le 7 décembre 2018.

Josiane ANGE

- Point sur les réunions :
 - Commission éco avec Valence Romans Agglo « Harmonie 2030 » pour favoriser les partenariats publics-privés.
 - Site de la Cartoucherie à Bourg-lès-Valence un musée de l'image et du dessin animé est prévu ainsi qu'un parc urbain.
 - A Romans-sur-Isère création d'un pôle de la chaussure qui accueillera également l'office du tourisme qui quitte son emplacement à Marques Avenue.
 - Journée avec le CAUE à Loriol pour redynamiser les centres villes avec l'intervention d'une chercheuse de Nantes avec la conclusion de favoriser les petits collectifs dans les centres villes car les gens sont à la recherche de « l'ambiance village ». Il y a de belles réalisations faites en concertation avec la population.
 - Trophée des entreprises avec la remise de plusieurs prix, la Drôme est un territoire dynamique, depuis 2014 il y a eu plus de 14 millions d'euros d'investis.
 - Congrès des Maires de la Drôme avec atelier de la CCI, il y a un potentiel de consommation dans la Drôme qui est inférieur à la moyenne nationale.
- Divers :
 - Sur la zone des Bouviers, les personnes intéressées sont plutôt enthousiastes, seulement une personne ne donnera pas suite.
 - Dans le cadre du bulletin municipal, rencontre des commerçants qui sont plutôt satisfaits.

Marie-France TRINEAU

- Rencontre VRH et Eovie pour le projet de béguinage avec la décision d'un rendez-vous avec le Conseil Départemental pour mettre le projet en marche.

- Réunion avec les bénévoles de l'association de soutien à la veille bienveillante (n'existe pas encore), les courriers étant partis tard il y avait peu de personnes mais les plans ont été présentés.

François AUROUX

- Réunion avec le syndicat des eaux avec trois communes supplémentaires. Clérieux a consommé 98 039 m³ qui correspond à une augmentation de 2,64% par rapport à 2016 et le prix du m³ est de 1,78€. Des travaux ont été réalisés rue du Moulin et rue de la cascade. L'entreprise Saint Gobain Pont à Mousson a diminué l'épaisseur des tuyaux il semble que la qualité diminue en conséquence. Manu GRACIANO précise qu'une évolution des matériaux peut être l'explication de la diminution de l'épaisseur des tuyaux en n'engendrant pas forcément une baisse de qualité.

Fabrice LARUE précise qu'un courrier leur a été envoyé pour leur demander l'échéancier des travaux de Saint Bardoux et sans retour à ce jour, pour relance.

- Le renforcement des réseaux dans le cadre de lotissement est à la charge de la commune qui peut en conséquence augmenter les taxes.

- Quel est le programme pour les travaux de voirie 2019 ? Manu GRACIANO précise qu'il y aura la route des Collines, le lotissement Les Houlettes et quelques dégâts d'orage et le triangle est en attente des travaux du Conseil Départemental avant l'intervention de la mairie.

- Madame JUVENON a écrit à la mairie et trouve anormal de ne pas avoir reçu de réponse. Manu GRACIANO précise qu'à chaque demande il se rend sur place et que dans ce cas précis c'est Jérôme NIVON qui s'est rendu sur place.

- Déplacement du monument aux morts ? Fabrice LARUE précise qu'il va bouger sur le même socle et propose de montrer les plans.

Frédéric MANEVAL

- Concernant des créations de passerelles évoquées précédemment, des contacts ont été reçus afin de les solliciter, il s'agit d'une école d'ingénieurs qui acceptent de travailler avec la mairie pour trouver des solutions (passerelles entre le terrain de basket et la crèche, du pont du Tram et entre l'école et les pompiers).

Il s'agit d'une passerelle mobile, une passerelle fixe étant impossible sans couper la circulation et dans un budget raisonnable.

Thierry BOISSIEUX

Pas de remarques.

Jean-Marie LABLANQUI

- Deux réunions avec le SIABH dont une sur la gestion de crise en cas d'inondation.

- Conseil d'école à l'école Georges BRASSENS.

- Congrès des Maires de la Drôme avec atelier de la DGFIP sur le PAS et rencontre d'un acousticien et d'une entreprise qui offre des solutions pour la gestion des clefs (associations).

- Dépôt des plaques pour l'exposition du 09/11/2018 à la mairie pour François AUROUX.

Rachel SYLVESTRE

Pas de remarques.

Marie-Hélène JUVENON

Pas de remarques.

Géraldine CAMU

- Il y a un problème avec les dépôts sauvages d'ordures. Fabrice LARUE et Frédéric MANEVAL précisent que le problème n'est pas nouveau mais seulement plus visible et que toutes les

communes y sont confrontées, lorsqu'il s'agit de sacs poubelles déposés à côté, ils sont ramassés. En revanche le reste est laissé. Il serait intéressant d'installer d'autres points mais il faut trouver les emplacements.

- Le PAPI doit proposer une aide pour l'installation de batardeau, le SIABH propose de venir chiffrer ces installations mais les tarifs sont élevés. La population attend la création des digues et s'impatiente.

Fabrice LARUE précise que le SIABH recherche des financements complémentaires. Il précise également que le dossier est indispensable pour enclencher la prise en charge par le PAPI comme cela avait été précisé en réunion.

Frédéric MANEVAL précise que le retard pris dans la construction des digues n'est ni du fait de la Mairie ni du fait du SIABH.

Jean-Marie WOZNIAK précise que ce n'était pas forcément très clair dans l'esprit des gens et qu'il faut contacter individuellement le PAPI et ensuite demander un prix mutualisé pour faire des économies d'échelle.

Manu GRACIANO précise que des pompes ont été installées à la riveraine et qu'elles avaient été difficiles à mettre en place et qu'il se tient, avec le Maire, à disposition des habitants pour les recevoir sur ce sujet si nécessaire.

Jean-Marie WOZNIAK

Pas de remarques.

Manu GRACIANO

- Les travaux de voirie commencent aujourd'hui sur la commune et la communication est difficile avec les interlocuteurs, il n'y a pas de planning de reçu.

- François AUROUX demande ce qu'il en est de l'étude sur les eaux pluviales. Manu GRACIANO précise qu'une synthèse sera prochainement transmise et sera présentée. Fabrice LARUE aimerait qu'une matinée spéciale soit organisée à cette occasion.

Dominique GIROT

- Préparation du bulletin municipal lors de la commission communication, il est encore temps de transmettre des éléments.

Fabrice LARUE

- Journée avec le CAUE à Lorient pour redynamiser les centres villes avec l'intervention d'une chercheuse de Nantes le power point sera transmis à l'ensemble des membres une fois reçu.

- Point sur les travaux de la mairie. L'enfouissement des réseaux se terminera fin novembre, la maison Duchesne a été démolie et GRDF passe retirer le gaz le 12 novembre 2018. Le syndicat des eaux travaillera jusqu'à début janvier 2019 puis l'entreprise CHEVAL interviendra.

Vendredi 26 octobre 2018 une réunion a été demandée par le Maire pour procéder à une explication car les délais ne sont pas respectés et notamment du fait de l'entreprise CHEVAL. A la suite, le responsable de l'entreprise a été reçu le 31 octobre 2018 pour faire un point, ils arriveront avant la fin de l'année pour commencer et en début d'année ils commenceront les gros travaux.

Un planning doit être transmis en début de semaine et sera transmis à l'ensemble des membres du conseil municipal.

- La Mairie a été interpellée par le Conseil Départemental dans le cadre de la réduction des CMS et notamment celui de Saint Donat-sur-l'Herbasse qui est concerné. Est-ce un problème d'être rattaché au CMS de Romans-sur-Isère (La Monnaie et La Pavigne) comme le bassin de vie se porte plutôt à cet endroit ?

Brigitte BETON précise que c'est plus compliqué pour les personnes âgées, qu'il est plus difficile de se stationner et interroge sur le maintien du service de proximité (déplacement des assistantes sociales sur le territoire avec des permanences).

Jean-Marie LABLANQUI précise que l'Agglo et la Mairie ont un devoir d'explication quant à l'existence des TAD qui permettent des déplacements faciles et peu coûteux.

Fabrice LARUE conclut qu'il faut demander des éléments supplémentaires par courrier avant de donner un retour définitif et notamment, connaître le pourcentage de personnes actives sur les 85 ménages, connaître s'il y a un maintien du service de proximité avec une permanence sur les territoires, savoir s'il y a une réaffectation du personnel de Saint Donat-sur-l'Herbasse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 20.